

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
Hors département : — 6 fr.; 10 fr.; 18 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentin.  
PARIS : HAVAS & C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse.  
On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

ANNONCES (la ligne) 25 cent  
RECLAMES 50 cent  
La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		LIBOS		VILLENEUVE-SUR-LOT		AGEN		BERGERAC		BORDEAUX		PÉRIGUEUX		PARIS	
1 h. 16 <sup>m</sup> matin	4 h. 40 <sup>m</sup> matin	6 h. 15 <sup>m</sup> matin	7 h. 17 <sup>m</sup> matin	6 h. 45 <sup>m</sup> matin	7 h. 17 <sup>m</sup> matin	7 h. 45 <sup>m</sup> matin	8 h. 17 <sup>m</sup> matin	7 h. 45 <sup>m</sup> matin	8 h. 16 <sup>m</sup> matin	9 h. 16 <sup>m</sup> matin	11 h. 42 <sup>m</sup> matin	11 h. 42 <sup>m</sup> matin	9 h. 52 <sup>m</sup> matin	12 h. 51 <sup>m</sup> matin			
5 h. » soir	1 » 00 » soir	2 » 41 » soir	3 » 52 » soir	7 » 39 » soir	8 » 22 » soir	8 » 48 » soir	9 » 52 » soir	8 » 48 » soir	9 h. 20 <sup>m</sup> soir	8 h. 8 <sup>m</sup> soir	8 h. 8 <sup>m</sup> soir	8 h. 8 <sup>m</sup> soir	5 » 52 » soir	5 » 52 » soir	5 » 52 » soir	4 » 48 » soir	4 » 48 » soir
Train de marchandises facultatif				Départ de Cahors 5 h. 17 <sup>m</sup> matin				Départ de Libos 7 h. 10 <sup>m</sup> matin				Arrivée à Cahors 9 h. 15 <sup>m</sup> matin					

Cahors, 2. Septembre

Nous lisons dans le *Globe* :

Les conseils généraux se sont prononcés sur l'art. 7. Vingt-huit lui sont favorables, trente et un contraires. Le total des votes qui se sont prononcés pour, est de 768; le total des votes qui se sont prononcés contre, est de 811. Après cela, qu'on dise encore que l'opinion publique est fanatique de l'art. 7 et qu'elle y voit l'arche de la liberté, le palladium de la République. Alors même qu'on contesterait la valeur du témoignage exprimé par les conseils généraux, alors que les partisans de l'art. 7 refuseraient de voir dans les conseils généraux les organes autorisés et les truchements légaux de la majorité du pays, (Dieu sait si cette objection leur viendrait à l'esprit en cas que les conseils généraux se fussent prononcés dans leur sens!), il y aurait toujours ceci d'incontestable: les résistances contre l'art. 7 sont nombreuses et ardentes; MM. Jules Simon, Léon Renauld, Bardoux, représentent autre chose qu'une opinion individuelle et isolée, ce n'est pas seulement la nation, c'est aussi le parti républicain, qui, sur cette question, se divise en deux camps. Le ministère actuel et sa politique représentent non pas le parti républicain dans ses diverses nuances, amalgamés et fusionnés, mais une fraction du parti républicain. Les 363 s'en sont allés en morceaux.

Il y a là, pour quiconque en politique à la prévision du lendemain, un motif décisif d'abandonner l'art. 7.

### REVUE DES JOURNAUX

**Moniteur Universel.**

M. Paul Bert, après deux mois de silence, répond dans une longue lettre — elle ne tient pas moins de cinq colonnes, — aux reproches d'inexactitude de ses discours et de ses écrits qui lui avaient été faits à propos de son discours contre les jésuites.

Les cinq colonnes et demie de M. Bert, prouvent elles quelques choses contre les reproches qui lui ont été faits ?

Ce qu'elles établissent d'abord, et sans le moindre doute possible, c'est l'énergie des épithètes que M. Bert prodigue à ses antagonistes. Si ses antagonistes, qui avaient bien le droit de se défendre, puisqu'ils étaient eux-mêmes attaqués, publient des brochures où ses erreurs sont relevées, ces brochures ne peuvent être que des « libelles », et ce qu'on leur reproche, c'est d'être des « libelles ». C'est même tout-à-fait par magnanimité, et par un véritablement en bon prince, que M. Paul Bert daigne répondre à des jésuites « avec lesquels il ne pouvait lui venir la pensée de se commettre ». Ce pendant lorsqu'on ne veut pas se commettre avec les gens, la première chose à faire est de ne pas occuper d'eux, de ne pas les attaquer; autrement, cette prétendue fierté ne serait que de la prudence, sans habileté.

Quoi qu'il en soit, puisque M. Paul Bert veut bien aujourd'hui descendre jusqu'à se commettre avec ceux qui ont été l'objet de ses réquisitoires, et qui ont eu l'audace de présenter leur défense, voyons comment M. Paul Bert répond à cette défense, voyons s'il l'entendit de fond en comble, si seulement il l'entendit.

On lui avait reproché de citer, à l'appui de son attaque contre les jésuites et leur doctrine, des auteurs qui précisément n'appartiennent pas à la Société de Jésus.

Voici comment M. Paul Bert réfute ce premier point :

« Le fait, dit-il, est exact, je l'ai proclamé tout le premier. »

Ainsi, c'est bien entendu : M. Paul Bert fait le procès aux jésuites, mais c'est chez d'autres qu'il va chercher les preuves des doctrines qu'il leur reproche. Singulière procédure, qui ressemble à quelque chose comme à une criminalité par intermédiaire et par ricochet. Qu'importe, répond M. Bert, que ces auteurs ne soient pas jésuites, « si la doctrine est purement jésuitique ? »

Mais la question, lui objecterions-nous, est précisément de savoir si cette doctrine est une doctrine jésuitique, et pour le démontrer, rapporter des textes émanant pas des R. P., n'est-ce pas là tout bonnement résoudre la question par la question, et donner comme une preuve faite ce qu'il s'agit de démontrer? Que dirait M. Paul Bert si, pour lui imputer telle ou telle doctrine physiologique, on citait les livres de tout le monde excepté les siens? Le bon sens lui-même ne s'exprimerait-il pas par sa voix, s'il répondait tout simplement à ses contradicteurs : mais que ne citez-vous mes propres écrits, au lieu de citer ceux d'autrui ?

De même, s'il existe une « doctrine jésuitique », si cette doctrine a été établie et formulée par des jésuites, dans des livres écrits par des jésuites, n'était-il pas plus simple, plus logique de citer ces écrits, d'invoquer ces auteurs-là, et non d'autres ? On avait encore reproché à M. Paul Bert soit d'avoir rapporté des textes déjà tronqués par d'autres que lui, soit d'en avoir tronqué lui-même un certain nombre.

Comment M. Paul Bert réduit-il à néant cette imputation ?

En plaçant ce qu'on peut appeler les circonstances atténuantes, et même est-ce beaucoup dire « Lisant à la tribune sur le texte latin, il traduisait tout couramment, dit-il, ce qui explique quelques petites fautes ». Si M. Bert était encore sur les bancs du collège, en sixième, et faisant son apprentissage de rhétoricien, nous passerions très-volontiers sur ses contre-sens, quitte à le mettre au rang qui convient à son modeste savoir; mais M. Paul Bert n'en est plus là. C'est un accusateur, c'est un juge; la justice n'admet pas de contre-sens.

D'ailleurs, ce n'est pas M. Bert qui doit porter le reproche d'avoir confondu le Pirée avec un homme, et d'avoir dit : le ministre Ackerbau, c'est à dire de M. Ackerbau, au lieu de Ackerbau-ministerium (le ministère de l'Agriculture).

La faute en est, paraît-il, au compositeur de l'Officiel qui a commencé d'abord par changer ministérium en ministère, et a ensuite interverti les deux mots.

Voilà ce qui s'appelle répondre : et après une si triomphante démonstration, il n'y a plus évidemment qu'à passer condamnation.

**Temps.**

M. Bardoux a prononcé à Montpellier, un intéressant discours. On connaît la façon de parler de l'ancien ministre de l'instruction publique; il a la parole caressante et l'esprit luisant; son éloquence prend volontiers le ton de la causerie familière, et elle séduit en même temps qu'elle convainc. M. Bardoux s'est abstenu d'ailleurs de toucher aux problèmes irritants du jour; il n'a fait aucune allusion à l'article 7, il s'est borné à parler de l'éducation de l'enfant et de celle de l'adolescent. C'est surtout sur la réforme de l'enseignement secondaire qu'il s'est expliqué.

Dans la première partie de son allocution, M. Bardoux n'a pas eu de peine à démontrer quelles lacunes existent dans l'instruction de l'enfant. On demande trop à sa mémoire, on ne se préoccupe pas assez de former son jugement. Ce qui nous manque, c'est une littérature vraiment appropriée à ce délicat objet. Cependant de sérieux efforts ont été tentés dans ces derniers temps, et il serait injuste d'en méconnaître la valeur; M. Bardoux doit les connaître aussi bien que nous. La voie est donc ouverte et les progrès nécessaires ne se feront pas attendre. De même, les méthodes d'enseignement se sont améliorées; on a commencé à mettre en pratique les ingénieux préceptes de Froebel; la géographie est devenue une science descriptive; munie

d'appareils qui parlent aux yeux, les leçons de choses ont été heureusement inaugurées, les maîtres se sont pénétrés de la maxime de Montaigne : « Il n'y a rien de tel que d'allécher l'esprit; autrement on ne fait que des ânes chargés de livres. » Les considérations de l'orateur sur l'enseignement secondaire offrent un vif intérêt. M. Bardoux a reconnu que l'internal était un mal nécessaire, et que le remède devait consister à substituer de plus en plus l'éducation à la discipline.

Arrivant aux réformes pédagogiques, M. Bardoux a alloué en très-bon ordre les arguments que M. Jules Simon avait présentés pour la première fois dans sa circulaire de 1872.

C'est là la partie capitale de cette allocution. L'émotion a été, en effet, très-vive dans le monde universitaire et ailleurs. L'esprit français aime l'absolu, une pente rapide le conduit aux extrêmes, il pousse volontiers une thèse logique à ses dernières conséquences. M. Jules Ferry, comme aujourd'hui M. Bardoux, avait dit que l'enseignement du latin et du grec devait être sensiblement réduit; les polémistes en ont aussitôt conclu qu'on ne veut plus de latin du tout. On devine aisément quelle matière un thème de ce genre prête à la déclamation. L'étude des langues mortes est un des plus précieux aliments qui puissent être offerts aux jeunes esprits; supprimer les humanités, s'est éloquentement écrit M. Bardoux, ce serait faire la nuit dans les intelligences. Vivre avec Cicéron ou Platon, Homère ou Virgile, c'est se tremper aux sources les plus pures de l'éloquence et de la poésie. On n'est un homme vraiment doué par le cœur et l'esprit qu'à la condition de remonter par l'éducation à ces hautes parentés intellectuelles de Rome et d'Athènes.

Ces vérités élémentaires ne sont contestées par aucun des partisans de la réforme nouvelle. Mais l'instruction moderne a ses exigences; elle a ses exigences, dans l'état actuel de notre société, un jeune homme qui peut être appelé à voyager et que le service obligatoire envoie sous les drapeaux, ne doit pas rester étranger à la langue des peuples voisins; il doit donc apprendre l'anglais et l'allemand. L'histoire, de l'origine du monde à nos jours, est la plus sûre préparation à la vie publique; il faut apprendre l'histoire à l'aide de méthodes originales. Notre ignorance proverbiale en géographie nous a valu de nombreux mécomptes; il faut mieux apprendre la géographie.

Les sciences ont si bien élargi le domaine de leurs applications que leur étude approfondie s'impose; il faut parcourir la liste des sciences. Et l'hygiène et la gymnastique et tant d'autres connaissances, négligées hier encore, qu'amène le progrès de l'esprit humain, toujours en mouvement.

Pour cette éducation, en quelque sorte encyclopédique, il faut trouver du temps. M. Bardoux a insisté sur cet argument qui est de toute évidence. Tenter de maintenir intacts les programmes anciens grossis par ces additions incessantes, c'est se heurter à un problème insoluble. La journée de travail d'un écolier ne s'allonge pas indéfiniment. Les exercices nouveaux réclament leur part des heures jusque-là consacrées à l'ancien travail scolaire. Il ne s'agit donc pas de supprimer l'étude du latin, mais de la restreindre à l'aide de méthodes originales.

« Doit-on, a dit M. Bardoux, employer huit années à ne pas apprendre le latin ? » Le mot est parfaitement juste.

**Journal des Débats.**

Les débats des conseils généraux, bruyamment commentés par la presse, ont servi à enflammer l'atmosphère déjà fort chargée d'électricité. Quelques incidents sans importance, tombant dans ce milieu orageux, n'ont pas permis aux esprits de se calmer. On reproche à bon droit aux réactionnaires de donner des proportions colossales à des faits fort vulgaires en eux-mêmes et qui, dans un moment où la vie politique serait plus intense, seraient relégués par les journaux à la colonne des nouvelles, entre les suicides et les empoisonnements. Il suffit à une bande de gamins de chauffer la Mar-seillaise dans les galeries du Palais-Royal pour qu'on s'empresse de crier à l'émeute et à la révo-

lution. Qu'un prêtre soit insulté dans la rue par quelques polissons, aussitôt on nous annonce un nouveau massacre des otages. L'aventure de trois séminaristes qui ont été victimes, les uns disent d'un attentat, les autres d'un simple accident à coup sûr fort regrettable, fournit depuis plus de huit jours à la presse réactionnaire le thème d'innombrables articles d'une violence telle, que les bonnes âmes qui les lisent ne peuvent plus mettre en doute qu'on assassine tous les jours des séminaristes dans le bois de Meudon et que l'ouverture de la chasse au clergé a devancé cette année l'ouverture de la chasse ordinaire. C'est là, sans nul doute, de la littérature de romans-feuilletons et de faits divers; ce n'est pas de la politique.

Mais les journaux républicains, qui se moquent à bon droit de l'exagération ridicule de leurs confrères, sont-ils de leur côté absolument sans pèche ? N'ayant plus grand-chose à dire sur les graves questions qui sont posées devant l'opinion publique et devant le Parlement, ils reprennent les vieilles thèses de l'amnistie, de l'épuration du personnel administratif, de la nécessité de se montrer implacable contre les adversaires de nos institutions, du danger de laisser l'ennemi s'établir dans la place au risque de le trouver un jour maître des remparts, etc., etc. Tout cela n'est-il pas bien démodé ? Après les changements profonds qui ont été opérés dans le personnel de la magistrature, de l'administration départementale et communale, de la diplomatie, des finances, des grands commandements militaires, etc.; après la prise de possession de tous les pouvoirs publics par les républicains; après la refonte générale du Conseil d'Etat, n'y a-t-il pas quelque puérilité à sonner encore Palarme et à demander le sacrifice de quelques nouvelles victimes au maintien de la sécurité publique et des institutions nationales.

M. Gambetta disait en prenant le fauteuil de la présidence de la Chambre des députés : « Nous pouvons, moi, moi, moi, nous sentir à l'heure actuelle que les gouvernements de combat ont fait leur temps. Notre République, enfin sortie de la mêlée des partis, doit entrer dans sa période normale, et créer, à l'instar des Messieurs les députés, je vous en prie, surtout à concentrer votre ardeur, vos lumières, vos talents, tous vos efforts sur les grandes questions sociales, militaires, financières, industrielles, économiques, dont vous êtes saisis et dont les jeunes générations, l'armée, les travailleurs, les producteurs, la nation en un mot attendent légitimement la solution. » Programme excellent, pacifique et fécond, auquel il vaudrait mieux revenir que de soulever les anciennes revendications qui avaient leur raison d'être sous les « gouvernements de combat », mais qui seraient désormais aussi dangereuses que stériles. L'ère de la République organisée et créatrice n'est pas faite pour de nouveaux débats sur l'amnistie, sur l'épuration, sur l'épuration du personnel administratif; les questions qui sont définitivement réglées, comme le dit M. Waddington, et il est plus urgent que jamais de leur substituer les problèmes vitaux sur lesquels M. Gambetta, dans un jour de prévoyance, aurait voulu concentrer uniquement « l'ardeur, les lumières, les talents » des députés et l'attention du pays.

**Maroc et Tunisie.**

Les rapports entre l'Espagne et le Maroc semblent devoir prochainement se tendre de façon à attirer l'attention des gouvernements européens, et particulièrement du gouvernement français. L'*Imparcial* annonce que M. Waddington a demandé au marquis de Molins des explications sur la récente ordonnance qui a érigé le district de Ceuta en capitainerie générale; la réponse aurait été des plus rassurantes; mais notre ministre des affaires étrangères n'en serait pas moins décidé à surveiller de près les événements qui se préparent dans le voisinage



de notre colonie d'Algérie.

C'est dans ce but que M. Tricou, connu pour sa perspicacité et son énergie, serait destiné à remplir au Maroc une mission spéciale.

Dans l'intervalle, l'armée du sultan de ce pays a éprouvé, près de Mequinez, un échec considérable; les rebelles, qui se sont soulevés contre l'autorité de Muley-Hassan, parce qu'il cherche à introduire dans son pays la civilisation européenne, ont failli anéantir les troupes du sultan et le faire prisonnier. Muley n'a été sauvé que par l'énergie et la bravoure de deux de ses lieutenants, l'ex-capitaine français Erkman, qui commandait l'artillerie, et le général Mac-Clean, ancien officier anglais. Depuis, le sultan campe avec les restes de son armée autour de Mequinez; les bandes rebelles l'entourent de tous côtés.

Dans cet état d'anarchie, il est plus que vraisemblable que des actes de violence seront commis contre des sujets européens et que le gouvernement espagnol trouvera facilement matière à conflit dans les excès commis contre les nationaux.

La Gazette d'Augsbourg constate la grande effervescence qu'ont provoquée dans les cercles politiques, en Italie, les bruits annonçant l'intention du gouvernement français de placer la Tunisie sous son protectorat. Plusieurs feuilles réclament, du ton le plus violent, de la part du ministère italien, une action énergique pour prévenir toute mesure de ce genre.

D'un autre côté, la Fanfulla laisse entendre que M. Cairoli est en ce moment en pourparlers avec les cabinets de Berlin et de Vienne, pour établir en Egypte une action commune de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie, destinée à faire contre-poids à l'influence anglo-française.

Voilà donc ce qu'ont valu à notre pays le principe des nationalités et la politique des grandes agglomérations; nous avons créé, sous l'Empire, avec notre sang et avec notre argent, des adversaires de nos intérêts les plus chers et les plus importants.

Allemagne et Russie.

La guerre de plume qui avait éclaté entre la presse russe et la presse allemande va sans doute s'apaiser subitement. Une note publiée dans le Messenger du gouvernement, l'organe officiel du gouvernement russe, est un mot d'ordre auquel obéira la presse russe, et qui va calmer la presse allemande. D'après cette note, la polémique passionnée des journaux russes sur la politique intérieure de tel ou tel Etat étranger, ainsi que sur le changement d'attitude de telle ou telle puissance, dans sa politique extérieure, constitue presque un délit de presse.

Les journaux russes devront conclure de cette déclaration que leurs articles n'auraient pu être frappés d'une pénalité, que le gouvernement les a laissés passer par pure tolérance, et que cette tolérance cessé. Ils se le tiendront pour dit.

La note exprime une désapprobation formelle de cette attitude de la presse russe, la trouvant incompatible à la fois avec les relations amicales de puissance à puissance, et avec les devoirs de la presse.

On remarquera que ce communiqué vise uniquement, quoiqu'il ne spécifie point, la guerre de plume entre Allemands et Russes; qu'il est publié le lendemain du jour où l'organe des conservateurs plébistes, la Gazette de la Croix, accusait le chancelier russe d'être l'instigateur des attaques des journaux unis contre l'Allemagne, et presque à la veille du jour où le maréchal de Manteuffel va complimenter à Varsovie l'empereur Alexandre; c'est-à-dire à l'instant où la guerre de plume est arrivée à son maximum d'acharnement et où va se faire officiellement à Varsovie une manifestation amicale.

INFORMATIONS

Cour d'Assises de la Seine.

LE CRIME DE MONTREUIL. Vendredi ont comparu devant la cour d'assises de la Seine les assassins de la femme Bazengeaud, la cabaretière. Les accusés sont: Emile Abadie, Pierre Gille, Victor Claude, Auguste Charton et Nicolas Farigoule; l'ainé de ces précoches criminels n'a pas vingt ans, le plus jeune en a treize.

Ces sinistres gamins s'étaient constitués en bande pour l'exploitation de Paris et de la banlieue.

Abadie avait débuté par être garçon de lavoir à l'établissement Jollemier. C'est là qu'il tenta son premier coup en voulant s'emparer par effraction de la caisse de l'établissement, mais il ne réussit qu'à voler deux rouleaux de sous.

Il y avait déjà longtemps qu'Abadie avait envie de tuer la femme Bazengeaud. Il la connaissait de longue date. Alors qu'il travaillait au lavoir Jollemier, il allait prendre ses repas chez cette femme. Des relations s'étaient établies entre la cabaretière et le garçon de lavoir. C'est pourquoi Abadie, devenu bandid, avait noté cette femme comme l'une de ses futures victimes. Pour commencer, il avait profité de la facilité qu'il avait d'aller et venir dans le cabaret, pour voler la vieille femme, ce dont elle se plaignit.

Abadie et Gille tentèrent de faire seuls le coup.

Le 17 avril, ils arrivèrent au cabaret.

La femme Bazengeaud était seule. Gille, entra d'abord, puis fit signe à son camarade. Celui-ci entra à son tour.

La cabaretière avait à peine eu le temps de remarquer leur présence, que le crime était commis.

Elle avait reconnu Abadie, et sans défiance l'avait senti derrière elle pendant qu'elle allait dans son arrière-boutique chercher les liqueurs qu'ils demandaient. A ce moment même, elle se sentit saisir par Gille, qui, des deux mains, lui serra la bouche pour l'empêcher de

crier. Pendant ce temps, Abadie la criblait de coups de couteau.

Elle tomba. Gille s'agenouilla sur elle et porta de nouveaux coups. Elle reçut ainsi douze blessures. Ceci se passait dans la cuisine.

La malheureuse femme avait la carotide coupée.

Le crime consommé, ou plutôt, pendant que Gille frappait encore, Abadie monta au premier étage, trouva une montre et la décrocha, et un revolver dont il s'empara.

On revint au rez-de-chaussée, on chercha les clefs dans la poche de la victime et on ouvrit le comptoir.

C'est là qu'on découvrit la pièce de 20 fr. et les cigares.

On allait partir. Abadie eut la précaution d'ouvrir le ventre de la victime d'un dernier coup de couteau. Total: treize coups de couteau.

Il s'était fait servir du vin avant de partir, ils burent le vin qu'elle leur avait versé.

Le crime commis, il s'empressèrent de retourner à Paris; ils se débarrassèrent de leur couteau et de leur porte-monnaie en les jetant dans le canal Saint-Martin. Ils jetèrent à la Seine le revolver et la chaîne de montre.

Quant à la montre, ils la donnèrent à une femme, surnommée la Femme-Torpille. Les 20 francs qui restaient furent dépensés le soir même dans un cabaret.

Abadie fut arrêté le 22 avril, avec ses poches pleines de journaux et ses habits couverts de sang, Gille fut retrouvé peu après. Une fois sous clef, les deux accusés s'accusèrent l'un l'autre et firent pincer toute la bande qui avait concouru à l'affaire du lavoir. Aujourd'hui, tout est avoué et les deux crimes ont été reconstitués dans tous leurs détails au moyen de ces aveux.

Notons au dernier fait: Gille et Abadie ont encore à leur actif un vol commis au préjudice du frère de ce dernier. Ils s'étaient offerts à l'aider pendant qu'il se démenageait; ils ont défoncé sa commode et lui ont volé l'argent qu'elle contenait.

CONDAMNATION

Le verdict de jury est affirmatif sur toutes les questions à l'égard d'Abadie et de Gille, sans admission de circonstances atténuantes.

La Cour condamne Gille et Abadie à la peine de mort.

Abadie qui s'était levé pour entendre sa condamnation, retombe sur son banc comme inanimé.

Gille au contraire, n'a pas perdu un instant son sang-froid.

Claude, reconnu coupable du vol Jollemier, avec circonstances atténuantes, est condamné à 7 ans de réclusion.

Charton et Farigoule, qui ont obtenu des circonstances atténuantes sont déclarés avoir agi sans discernement.

La cour ordonne qu'ils subiront deux années

de détention dans une maison de correction.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIIONALE.

Liste complète des élèves du Lycée de Cahors reçus dans les examens du baccalauréat en sciences et du baccalauréat en lettres.

Séance d'août 1879.

Baccalauréat en sciences complet. Nouvelles, Emile, d'Aubin (Aveyron).

Baccalauréat en sciences restreint. Albert Théophile, de Boissières (Lot); Combarieu, Charles, de Cremps (Lot); Vasticar, Eugène, de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais); Valat, Paul, de Montcuq (Lot); Mention assez-bien.

Baccalauréat en lettres (2<sup>e</sup> partie). Auchier, Louis, de Montauban; Cloup, Marius, de Marseille; Combarieu, Charles, de Cremps (Lot); Daynac, Paul, d'Isseps (Lot); Darquier, Eugène, de Cahors; Guillard, Justin, de St-Marial (Dordogne); Valat, Paul.

Baccalauréat en lettres (1<sup>re</sup> partie). André, René, d'Avignon.

Brogalières Maurice, de St-Denis (Lot); Calmeilles, Charles, de Cazals (Lot); Caviolle, Pierre, de Cahors; Delpech, Léon, à Cahors; Lantier, Maurice, de St-Sébastien (Espagne); Parvieux, Léon, de Cahors; Raygasse, J.-Baptiste, de Villefranche (Aveyron); Roche, Joseph, de Souillac (Lot); Tailhade, Gabriel, de Castelnaud-Montlatier (Lot); Vasticar, Eugène, de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais); Verdé, Daniel, de Cahors.

CONCOURS HIPPIQUES DE 1879.

Les concours hippiques du département du Lot ont soutenu leur réputation; celui de Gramat a dépassé les espérances.

1<sup>o</sup> A Cahors, les poulinières, comme les pouliches n'ont pu présenter des caractères fixes. Issues de races percheronnes, bretonnes ou juments indigènes, les produits sont encore hétérogènes. On a remarqué deux pouliches bien réussies; c'est un progrès sur les années précédentes.

2<sup>o</sup> A Figeac, la production grandit, tous les ans; aussi a-t-on constaté à ce concours des produits réellement améliorés, tant sous le rapport de la forme que sous celui de la taille.

3<sup>o</sup> A Gramat, l'affluence des éleveurs et des amateurs a donné un certain cachet au concours, et chacun s'est déclaré satisfait; les uns par la gratification de belles primes obtenues, les autres par le résultat des études faites sur un ensemble d'animaux homogènes, élégants et brillants dans leurs allures. On pourrait bien signaler certaines déficiences de quelques éleveurs à vouloir trop grandir leurs pouliches et par ce fait nuire à

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

2 Septembre 1879. (65)

Correspondance Littéraire AD. FAYRE.

CHASSEUR DE PANTHÈRES

PAR ERNEST CAPENDU.

XXIII. Défense et exaltation à braver un ordre ne sont pas synonymes au point de vue de la langue; mais ils le sont certes au point de vue philosophique. Que de choses sont faites parce qu'elles sont défendues, qui ne le seraient pas si elles étaient permises. Les femmes surtout ont hérité de leur grand-mère Eve de cet amour immodéré du fruit défendu, et le harem étant l'empire des femmes par excellence, on doit supposer ce qui est employé journellement d'intrigues, de ruses, de tromperies, pour enfreindre les lois imposées.

Les eunuques ont beau être vigilants et attentifs,

celles qu'ils sont chargés de garder, tout en étant loin, sous le rapport de l'intelligence, de valoir les femmes de l'Occident, n'en déjoient pas moins une rouerie incroyable jusque dans les plus petits actes de la vie.

Ainsi l'une des règles du harem est que, lorsque le maître dort, tout doit dormir dans les appartements des femmes. Les eunuques ont pour mission de veiller strictement à l'exécution de cette loi, et cependant il y a peu de nuits où, dans les harems, les mieux tenus et les plus soigneusement gardés, quelque intrigue ne soit ourdie dans l'ombre et ne s'accomplisse à la faveur des ténèbres.

Cette nuit-là, dans le harem d'Osman-ben-Assah, le cheik redouté, Noémie venait de parcourir les jardins en dépit des défenses faites. D'où venait-elle? Elle seule le savait. Et tandis que la juive comprimait de ses mains frémissantes les battements fougueux de son cœur, une autre scène se passait à quelques pas de l'endroit où se tenait la jeune fille, prouvant encore que la ruse des femmes est plus forte que la vigilance des hommes.

Dans la chambre occupée par Olivier de Cast, lequel était prisonnier dans le sérail d'Osman plus sûrement qu'il ne l'eût été dans un cachot en Europe, deux femmes étaient assises à cette même heure. C'étaient Aïchouhna et Victorine.

Olivier était debout devant elles. Il était complètement guéri de ses blessures sans doute, car il paraissait avoir reconquis toutes ses forces, et l'animation extrême de son visage dénotait que le sang devait circuler en abondance dans ses artères.

« Ainsi, disait-il à Aïchouhna, grâce à vous nous allons être libres! grâce à vous nous serons

sauvés! Inévitablement à l'heure où le sultan, et l'autorité de son père le protégera elle-même.

— Mais pourrions-nous quitter Damas?

— Dans peu de jours, j'espère, car je sais, à n'en pas douter, que le cheik part demain soir de la ville.

— Où va-t-il? continuer les massacres dans la montagne?

— Non! il fuit vers la plaine.

— Il fuit! Pourquoi?

— Parce que, dit Aïchouhna en baissant la voix, on prétend que les soldats français sont débarqués à Beyrouth.

— Les Français répéta Victorine en joignant les mains.

— Oui, dit Aïchouhna, et si cette nouvelle est certaine, Osman-ben-Assah fuira l'approche des Français.

Olivier prit la main d'Aïchouhna et la baisa.

« Oh! dit-il, tu es bonne autant que tu es belle, et tu es l'ange de la miséricorde! Tu nous apportes à la fois le dévouement, la liberté et l'annonce de l'arrivée des Français en Syrie!

— Mais Fatmah n'a-t-elle aucune nouvelle d'Henri ni d'Abou-Abbas? dit Victorine.

— Aucune malheureusement, ou heureusement plutôt, répondit Aïchouhna. S'ils fussent demeurés à Damas, ils seraient tués à cette heure.

— La nouvelle que tu viens de me donner du débarquement de nos troupes, dit Olivier, m'explique ce que j'appellais l'inaction d'Henri et d'Abou-Abbas. Désespérant de pouvoir nous sauver eux deux, ils se seront rendus à Beyrouth au-devant

des soldats français. Ils espèrent revenir avec eux. Mais il faut agir, Aïchouhna, il faut quitter cette nuit le sérail d'Osman. La menace de l'intervention de la France doit exciter au plus haut point le courage et le rage des Turcs. Que ne sont point espérables de faire de pareils hommes! Il faut partir!

— Deux heures avant le jour, Fatmah en vint un Algérien à la porte du Bazar des esclaves, dit Aïchouhna. Il nous conduira en lieu de sûreté.

— Mais pour quitter ce sérail?

— J'ai des moyens de fuite.

— Comment?

— Par le jardin. Là-bas, à l'extrémité du harem, il est une porte connue de moi seule hier, de Victorine et de moi aujourd'hui, car je la lui ai montrée ce matin. Cette porte secrète, cachée, dissimulée adroitement, avait été pratiquée jadis par les ordres de Malhoun-Khatoun. Il m'en avait confié l'existence, car le cheik n'avait aucun secret pour moi, et il savait bien que, lui vivant, je ne pourrais jamais fuir, sa demeure. N'étais-je pas sa femme? Cette porte s'ouvre avec une clef que Malhoun-Khatoun portait toujours sur lui; mais le matin du jour où il est mort, il m'a remis cette clef. Il avait un pressentiment sans doute; car il voulait qu'en cas de danger je pusse me sauver avec ses trésors! Cette clef, la voici!

Aïchouhna tira de son sein une clef d'or d'un travail exquis.

(A suivre.)

la capacité de la poitrine, voire même à la solidité des membres étirés au détriment de la résistance. Je me bornerai à leur observer que c'est par un tronc descendu, des membres bien musclés, des tendons détachés à la sortie des genoux et de leurs jarrets, qu'ils conserveront et les qualités primitives de la race du Causse et celles qui sont réclamées pour tous les services.

- Figear. Poulliches de 3 ans. 1° Prime de 100 fr. MM. Toulze à Bédur. 2° — de 90 Pradie à Lentillac. Poulliches de 2 ans. 1° Prime de 100 fr. MM. Coulon à Issels. 2° — de 80 Despeyroux à Livernon. 3° — de 60 Rozière à Bagnac. 4° — de 60 Fonzervine à Lissac. Poulmiers. 1° Prime de 160 fr. MM. Lascroux à Cardailiac. 2° — de 100 Tourilhé à Capdenac. 3° — de 80 Houlié à Figear. 4° — de 80 Born à Fons. 5° — de 75 Bonzou à Issels. 6° — de 55 Syriex à Figear. 7° — de 50 Revel à St-Félix. 8° — de 50 Domezergue à Figear. Gramat. Poulmiers. 1° Prime de 300 fr. MM. Constans à Rocamadour. 2° — de 280 Cavalie à Gramat. 3° — de 280 Vernet à Miers. 4° — de 200 Guzon à Rocamadour. 5° — de 200 Thauie à Gramat. 6° — de 130 Mégecaze de Pontanes. 7° — de 130 Rechmabes à Sonac. 8° — de 130 Bagnes à Lavercantière. 9° — de 130 Dialac à Belmont. 10° — de 130 Constans à Rocamadour. 11° — de 115 Juidicis à Couzou. 12° — de 115 Bergougnoux à Alvié. 13° — de 115 Lachize à Miers. 14° — de 115 Lamothe à Alvié. 15° — de 116 Treil à Miers. 16° — de 100 Despeyroux à Fontanes. 17° — de 100 Terron à Lavergne. 18° — de 100 Coldefy à Labastide-M. 19° — de 100 Xihés à Gramat. 20° — de 100 Lavaysière à Carluet. 21° — de 100 Mailhos à Gramat. 22° — de 100 Estève à Loubrézac. 23° — de 100 Desip à Durban. 24° — de 100 Lafon à Durban. 25° — 100 Bergougnoux à Issendolus. 26° — 75 Amadiou à Monfacon. 27° — 75 Sasmayou à Durban. 28° — 50 Caraygues à Gramat. Poulliches de 3 ans. 1° Prime 200 fr. MM. Despeyroux à Flanjac. 2° — 160 Andral à Rocamadour. 3° — 120 Gros à Durban. 4° — 120 D'auvias à St-Michel. 5° — 100 Darnis à Cales. 6° — 100 Soulatié à Miers. 7° — 100 Durieu au Bastit. 8° — 100 Tourilhé à Bio. 9° — 100 Héreil à Thégra. 10° — 100 Delmas à Gramat. 11° — 100 Arles à Prudhomat. 12° — 75 Calvel à Rocamadour. 13° — 75 Delbos à Durban. 14° — 70 Montéas à Terron. 15° — 70 Amadiou à Rodelle. 16° — 70 Labrunhiera à Thégra. Poulliches de 2 ans. 1° Prime 120 fr. MM. Bergougnoux au Bastit. 2° — 100 Cavalie à Gramat. 3° — 90 Lavaysière à Carluet. 4° — 90 Fabre à Issendolus. 5° — 80 Marillac à Gramat. 6° — 80 Grangié à Thémimettes. 7° — 80 Bergougnoux à Gramat. 8° — 60 Vitrac à Montvalent. 9° — 60 Laplace à Thégra. 10° — 60 Bazalguès à Couzou. 11° — 60 Durieu au Bastit. 12° — 60 Delpon. 13° — 60 Simonet à Mayrinhae-D. 14° — 60 Clavel à Baladou. 15° — 60 Brunet à Issendolus. 16° — 60 Frankoual à St-Sulpice. 17° — 60 Despeyroux à Durban. Cahors. Poulliches de 3 ans. 1° Prime 100 fr. MM. Lavin à Bach. 2° — 100 Mangin de Cahors. 3° — 80 Canhat à Belfort. 4° — 80 Rochés à Gignozac. 5° — 60 Labroue des Junies. 6° — 60 Miquel de Belmont. Poulliches de 2 ans. 1° Prime 100 fr. MM. Linon à St-Paul. 2° — 80 Roques à Escamps. 3° — 70 Miquel à Gignozac.

On écrit de Toulouse le 24 août. Un prêtre passait hier rue Bapeyrouse. Un homme se jeta brusquement sur lui. Le prêtre se défendit et envoya à son agresseur un formidable coup de poing qui lui meurtrit la face. Il voulait arrêter le malfaiteur pour le livrer aux sergents de ville, mais celui-ci s'était empressé de fuir.

Les Récoltes. M. le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'inviter les préfets à lui transmettre, dans le plus bref délai, des informations sur le produit des récoltes de toute nature, mais plus spécialement sur les principales céréales. On devra faire connaître notamment le poids des grains. On sait que la concurrence, si préjudiciable aux cultivateurs français, des blés d'Amérique, était due surtout au peu de pesantur du grain récolté chez nous.

ÉLECTION DE BORDEAUX. Électeurs inscrits 24,149. Votants 7,373. Ont obtenu : MM. Blanqui 3,939 voix. Achar 1,852. Métadier 1,374. Mais comme il n'a pas obtenu le quart plus qu'une des voix des électeurs inscrits, il y aura ballottage.

Bourse de Paris. Cours du 2 Septembre. Rente 3 p. 83 85. 3 p. amortissable 82 70. Orléans-Actions 1,185. Orléans-Obligations 385 25. Suez 720. Italien 5 p. 79 10.

LA GARDE MOBILE DU LOT. Campagne de 1870-1871. Par M. COURTIL. Tandis qu'on célèbre de grand va perpétuer à Cahors le souvenir de la vaillante Garde-Mobile et des soldats du Lot morts pour la patrie dans la dernière guerre, un autre monument plus humble, quoique aussi durable, un livre vient de surgir qui aura sur le premier cet avantage précieux de se propager dans

le moindre village, au plus humble foyer, et de redire sans cesse aux jeunes, les efforts de leurs aînés dans la défense héroïque de 1870. Ce n'est pas sans émotion que la pensée se reporte à cette époque néfaste ! Un souffle de désolation s'appesantissait sur tout, la douleur rendait les meilleurs esprits injustes ; si l'on était vaincu, c'est qu'on était lâche... et notre héros Mobile, il faut bien le dire, ne fut pas à l'abri de ces bruits odieux. Ne nous arrêtons pas à ces heures d'égarement, de tristesse et de deuil. Après la calomnie, l'apothéose ! Voici qu'un officier de cette valeureuse phalange, le capitaine Courtil, maniant la plume aussi bien que l'épée, s'est fait l'historien de son régiment et a mis en pleine lumière cette époque si glorieuse pour nos compatriotes, qui, du jour au lendemain transformés en soldats, firent durant les rudes épreuves de la guerre, l'admiration des généraux qui les commandaient. Pour moi, écrit l'auteur, M. le général Jouffroy, commandant la 3e division, je conserve le meilleur souvenir de tous les braves gens du Lot que j'ai eu l'honneur de commander et que je voudrais revoir. Je n'ai fait pour le 70e mobiles que ce que la justice me commandait envers un corps dont j'ai été à même, tant de fois, d'apprécier la valeur. Le récit de M. Courtil est des plus intéressants et des plus complets. C'est le journal, jour pour jour de la Garde Mobile du Lot, depuis sa formation et son départ pour la guerre, jusqu'à la déroute de Mans, après le terrible combat de Parigné l'Évêque où elle perdit la moitié de son effectif. Rien de plus attachant et de plus émouvant à la fois, que cette succession de faits exposés avec méthode et clarté, où le moindre détail est relaté avec une sève, une précision, une vérité étonnantes, qui la moindre réaction de nos mobiles ressort avec un relief saisissant. Ici c'est un brillant fait d'armes, là les lazzi du bivouac, plus loin la triste tableau du découragement, des privations, de la faim... Quelque fois l'auteur quittant le domaine des faits, jette un coup d'œil d'ensemble sur les opérations de la 3e division du 17e corps et cette partie de son ouvrage, appuyée sur des documents sérieux, n'est pas à moins instructive et la moins exacte. M. Courtil a fait une œuvre utile et patriotique, qu'il faut lire et répandre autour de soi. Nous l'en félicitons sincèrement, et nous souhaitons à son livre le succès qu'il mérite à tous égards. Nouvelle Bibliothèque Classique. Le tome V des œuvres choisies de Diderot, publié avec préface de M. Paul Albert, vient de paraître dans la Nouvelle Bibliothèque Classique à 3 francs le volume que publie la Librairie des Bibliophiles, rue Saint-Honoré, 333. Ce volume contient la fin de la très-curieuse Correspondance avec Mlle Voland. On vous annonce en même temps un sixième et dernier volume, qui comprendra le célèbre morceau de Sur les femmes, le Le Neveu de Rameau et les Pensées détachées sur la peinture. La Nouvelle Bibliothèque Classique, qui joint le luxe au bon marché, donne pour un prix très-ordinaire, des volumes exécutés dans les plus belles conditions typographiques, et met ainsi les éditions de bibliophiles à la portée du plus grand nombre de lecteurs. Cette collection, qui s'attache à ne publier que des textes authentiques, conservés dans leur physionomie originale par le maintien de l'orthographe du temps, et éclairés par les notes les plus indispensables comprendra toutes les œuvres classiques qui doivent aujourd'hui former la bibliothèque d'un lettré. Elle est imprimée avec les nouveaux caractères elzeviriens de D. Jouaust, qui ont l'éclat de la forme, ont encore le mérite de ne pas fatiguer l'œil et se publient dans le format in-16, en même temps format de poche et format de bibliothèque. AVIS. Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès 100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os : elle rétablit l'appétit; bonne digestion et sommeil rafraichissant; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions, dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausée et vomissements après repas ou en grossesse; aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice

et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie; M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut); de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalscière. — N° 49, 871 : M<sup>me</sup> Marie Jolie, de cinquante ans de constipations, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatus, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydro-pisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en mé-

decines. En boîte. 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalscière enlèvent toute irritation en toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalscière chocolatée, rend l'appétit bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Eucôi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors, Vinet, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, limited, 26 place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Livret des familles

MM. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Layton le Livret de Famille à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du mariage.

AVIS IMPORTANT

Monsieur Jules HUC, négociant à Toulouse, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il n'a rien de vrais dans les bruits malveillants ou intéressés, tendant depuis quelque temps, à faire croire qu'il songe à supprimer ses ateliers de Confection de Robes et Manteaux. Ce qui est vrai, c'est qu'il fait agrandir ces mêmes ateliers et qu'il en augmente le personnel.

Guérison de la

Phthisie Pulmonaire

et de la bronchite chronique; traitement nouveau, brochure in-8° de 136 pages, 13 cent. Éditeur: parle D<sup>r</sup> Jules Boyer (de Paris). — Envoi contre 1 fr. 50 en timb. post. à M. Delahaye, lib.-édit., 23, Place de l'École de médecine, Paris.

Pour tous les extraits et articles non-signés Le propriétaire-gérant, A. Layton.

LA PATRIE

Société anonyme d'Assurances à Primes fixes contre La Grêle.

Capital social 4,000,000 de francs

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. DOULADOURE (Lucien), rue des Bourdonnais, 38, à Paris.

Agent général : M. THIERRY, rue Darnis, à Cahors.

Agent particulier : M. MARY (Justin), à Albas.

En cas de sinistre, les dommages sont réglés de gré à gré ou évalués par expert.

Après le règlement l'indemnité fixée est payée immédiatement et intégralement.

Demande de Sous-Agents dans les cantons.

Eaux minérales de Miers.

Gare de Rocamadour

HOTEL CARBOIS

à Alviagnac (Lot)

L'HOTEL CARBOIS situé dans un emplacement agréable réunit toutes les conditions de bien être propres à favoriser le traitement des Eaux.

Les étrangers qui fréquentent cet établissement y sont l'objet des attentions les plus délicates, chacun se plaît à le reconnaître.

M. Carbois, le seul de la commune d'Alviagnac actionnaire de la Fontaine minérale de Miers, offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaire.

M. Carbois prie MM. les Voyageurs qui veulent bien descendre dans son Hôtel, de demander, en arrivant à la gare de Rocamadour,

L'Omnibus de l'Hôtel CARBOIS.

BULLETIN DES HALLES

FONDÉ EN 1846

JOURNAL QUOTIDIEN, PUBLIÉ LE SOIR APRÈS LA BOURSE DE PARIS

BUREAUX : 29, Rue de Viarmes, 29, — PARIS

Cote officielle et cours commerciaux de Paris; dépêches télégraphiques et correspondances particulières des principaux marchés français et étrangers.

Dépêches chaque jour de Lille, Berlin, Stettin, Hambourg, etc.; dépêches chaque semaine de Cette, Béziers, Pézenas, etc.

Revue de la semaine chaque samedi.

Farines, Grains, Hules, Pétroles, Alcools, vins, Sucres, Mélasses, Suifs, Fourrages, Bestiaux, Viandes, Beurres, Œufs, Fromages.

TARIF D'ABONNEMENT POUR LA FRANCE :

Table with 2 columns: Edition (A, B, C, D) and Price (fr. and centimes). Edition (A) 7 numéros par semaine, 36 fr. 20; Edition (B) 3, 28 fr. 15; Edition (C) 2, 20 fr. 11; Edition (D) 1, 12 fr. 7.

Envoi gratis pendant huit jours à titre d'essai.

Pour s'abonner, envoyer mandat-poste ou valeur sur Paris, au Directeur, 29, rue de Viarmes.

Photographie Artistique

C. BONNEMER

PHOTOGRAPHE

Boulevard Sud, ancienne MAISON HONORÉ

Spécialités de Cartes émaillées, Portraits Rembrand, Cartes-album, Portraits dits de famille, Reproductions, Vues, Grandissements, Retouches en noir, au pastel, à l'huile et à l'aquarelle, Groupes et Portraits après décès.

Émaux photographiques faits au feu et garantis inaltérables.

Ateliers ouverts de 9 h. du matin à 6 h. du soir.

A VENDRE PAILLE, FOURRAGES ET AVOINES.

S'adresser à Monsieur Maurice Desprats, Négociant, à Villeneuve-sur-Lot.

AVIS

On demande des Ouvriers

S'adresser à M<sup>r</sup> NARDOT, fils, rue du Lycée, à Cahors.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine: GRANDE-GRILLE — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence. CELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE. — Présentée comme Célestins. Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire: PARIS, 22, Boulevard Montmartre. EXIGER LE NOM DE LA SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, pharmaciens et droguistes

COPEAUX DE GOUDRON

DU DOCTEUR BRISSAUD (Breveté) (s. g. d. g.) La meilleure préparation de Goudron contre RHUMES, BRONCHITES, GRAVELLE Un copieux de Goudron, mis dans une carafe, donne en quelques instants une Eau de Goudron délicieuse, saine et rafraichissante. La boîte : 1 fr. 50. ENVOI PROSPECTUS SUR DEMANDE LIEUTARD & C<sup>o</sup>, 88, boulevard Sébastopol, PARIS. Dépôt à Cahors, pharmacie centrale.



Les Livraisons 11 et 20 de la nouvelle édition des Œuvres complètes de Buffon, annotées par M. Florens, viennent de paraître chez MM. Garnier frères, Libraires-Éditeurs, 6, rue des Saints-Pères, Paris. Elles contiennent la suite de cette admirable Théorie de la Terre dans laquelle Buffon nous fait assister à la formation des montagnes au fond de la mer. Rien n'est plus important que cet ouvrage de l'illustre naturaliste. Buffon conçoit le phénomène comme une supposition, mais il le raconte comme un spectacle dont il est témoin.

Ces phrases qui se développent avec une sorte de majesté sévère dit un éminent critique, semblent représenter le mouvement lent et irrésistible dont la nature accomplit ses créations.

Neuf planches de dessins finement coloriés, et une très belle gravure: l'homme et la femme, de Staal, accompagnent cette série (Prix 50 centimes) la livraison. — On souscrit chez tous les libraires.

DOUCEDE,

Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, à Cahors.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de M. FOISSAC, comme marchand tailleur et que je m'efforcerais de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.

Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne qualité et la modicité de mes prix.

DOUCEDE, marchand tailleur.

COMPLÉMENT FACULTATIF DU MUSÉE DES FAMILLES

MODES VRAIES TRAVAIL EN FAMILLE

Journal mensuel, le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille: Patrons, Modèles, Broderies, Crochet, Tapisseries colorées, Tricot, Ouvrages nouveaux, Musique, Chiffres des abonnés en Broderie. — Paris, 7 francs par an; Départements franco, 8 fr. 50; avec le MUSÉE, 13 francs et 16 francs. On s'abonne au Journal du Lot.

Bureau: 29 rue Saint-Roch, Paris.

MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites: un splendide volume par an. NOUVELLES HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. Moralité irréprochable. Texte par A. Gervais, H. de la Blanchère, Bertoud, Comte de Deslys, Étienne Marcel, Chastan, Paul Cellières, R. de Navary, Verne, etc. Illustration, par A. de Bar, Berthel Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffman, Morin, etc. — Le volume de 1878 (45<sup>e</sup> année de la collection) est en vente, les lundis suivants, 31 et 42; Paris, 6 francs, et 7 fr. 50. Les volumes 43 à 45, 7 francs; Départements, 8 fr. 50 franco. ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN CONTRE 50 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS

Un an, 8 francs — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale: Un an, 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Le Journal du Dimanche commence sa vingt-troisième année. La collaboration des plus grands écrivains contemporains et les dessins de meilleurs artistes en font toujours le recueil placé au premier rang des publications illustrées.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-neuf volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris, 5 fr.

par la poste, 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.